

Point de départ ESG et analyse des écarts



Neosys AG

Privatstrasse 10
4563 Gerlafingen

+41 32 674 45 11
info@neosys.ch
www.neosys.ch

De nombreuses entreprises s'engagent déjà en faveur de l'ESG, mais il leur manque souvent l'alignement avec les exigences externes, qui varient en fonction de leur localisation, de leur taille et de leur chiffre d'affaires. Notre analyse des écarts ESG vous permet de clarifier votre statu quo et de vous préparer aux réglementations suisses et européennes actuelles et futures.

Point de départ ESG et analyse des écarts

Les défis typiques de nos clients :

- Quelles sont les lois ESG qui s'appliquent concrètement à votre entreprise et à quoi s'attendre ?
- Quand les entreprises suisses sont-elles également concernées par les réglementations de l'UE ?

Notre approche : un soutien là où vous en avez besoin

Nous vous informons sur la législation actuelle et les normes de reporting qui s'appliquent à votre entreprise.

1. Point de départ ESG

- Lors de l'atelier initial, nous clarifions les normes de reporting pertinentes (GRI, ESRS/CSRD, VSME) et analysons votre statut ESG.
- Clarification et aperçu des exigences légales actuelles telles que **le Code des obligations suisse**, l'obligation de reporting non financier (art. 964a et suivants) et le devoir de diligence sur le travail des enfants et les matériaux issus de conflits (VSoTr), ainsi que **les réglementations de l'UE** (CSRD, EU Green Deal, VSME...) et les normes sectorielles, et les parties prenantes.
- Liste des obligations de gestion et de reporting

Résultat : niveau de maturité ESG, y compris formation et orientation pour les prochaines étapes.

[En savoir plus sur le reporting développement durable](#)

2. Analyse des écarts ESG

Pour l'analyse des écarts, nous nous basons sur le cadre et les exigences légales identifiés lors de la première étape.

- Quels rapports, processus, indicateurs clés de performance et documentation sont déjà prêts et lesquels doivent être mis en place ?
- Tous les contenus, structures, données et processus sont-ils conformes ? Où y a-t-il encore des lacunes ?

Résultat : analyse détaillée des écarts, y compris les recommandations, la hiérarchisation et les délais.

Vos avantages

- Clarté de votre situation réglementaire en Suisse et dans l'UE
- Des mesures concrètes et individuelles plutôt qu'une recommandation générale
- Base pour le reporting de durabilité et la gestion des risques

Personne de contact

Lea Steinle

lea.steinle@neosys.ch

+41 32 674 45 58

Matyusha Ebrahimi

matyusha.ebrahimi@neosys.ch

+41 32 674 45 53

Judith Jaekel

judith.jaekel@neosys.ch

+41 32 674 45 27

